ARGENCES Nº28

BULLETIN MUNICIPAL 2025



SARL Patrick THUDOR
ZI - 9 Chemin du Bissonnet
14370 ARGENCES
contact@paysages-thudor.fr
02 31 23 80 50

TOFFOLUTTI
www.toffolutti.fr
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES
Entreprise et familiale et indépendante depuis 1957
- Terrassement
- Assainissement
- Révêtements routiers
- Plateformes industrielles
- Pose de réseaux divers
- Aménagements urbains

2 rue Rembrandt Bugatti - BP34
14370 Moult Chicheboville
Tel : 02.31.23.62.29

CHAPRON PEINTURE
PEINTURE DÉCORATION
REVÊTEMENTS DE SOLS & MURS
RAVALEMENT
02 31 27 82 93
www.chapron-peinture.fr
SAS Chapron peinture - 9 rue Georges Lemesle - 14370 Argences

Groupama
la vraie vie s'assure ici
Auto | Habitation | Santé | Épargne | Banque | Prévoyance
Votre agence d'Argences
4 BOULEVARD DELEAN
14370 ARGENCES
02 31 23 68 97
groupama.fr

LES GRAINS DU DRAKKAR
ARTISAN TORRÉFACTEUR
CAFÉ
THÉ
ÉPICERIE FINE
COFFRETS CADEAUX
VENTES DE MACHINES EXPRESSO POUR PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
1 RUE GEORGES LEMESLE - 14370 ARGENCES
09 88 43 47 23 - CONTACT@LESGRAINSDUDRAKKAR.FR

AGS
PERMIS
AUTO MOTO CYCLO
Emmanuel : 06.29.23.66.38
Amauryne : 06.34.95.24.45
Bureau : 02.31.07.18.44
mail : agspermis@gmail.com



Edito

Chères Argençaises, chers Argençais,

Au fil des mois, notre commune a vibré au rythme d'une effervescence inédite, témoignant de la vitalité et du dynamisme de l'ensemble des acteurs locaux, qui ont œuvré avec passion et dévouement pour faire de nos festivités un véritable succès. Je souhaite les en remercier très chaleureusement.

Nous avons eu le plaisir de célébrer ensemble le Millénaire du marché, un moment fort qui a rassemblé petits et grands autour de notre histoire commune. La fête de la musique a de nouveau animé nos rues, tandis que la soirée cinéma en plein air nous a offert un moment de convivialité sous les étoiles. L'inauguration de la nouvelle Plaine de jeux a également marqué une belle étape pour nos familles, créant ainsi une zone de jeux, de sports et de rencontres pour nos jeunes de tous âges. Et ce n'est pas tout, le traditionnel repas des anciens, évènement cher à notre cœur et notre feu d'artifice viendront couronner cette année riche en partage et en convivialité.

Je suis fière de pouvoir compter sur une équipe municipale dynamique, soudée et pleinement engagée. Animés par une volonté commune d'écoute, de proximité et de service, nous œuvrons chaque jour pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes des habitants de notre commune. Nous sommes bien conscients qu'il nous reste encore beaucoup à accomplir, et nous restons pleinement mobilisés pour poursuivre l'amélioration de votre cadre de vie, renforcer la sécurité et faire de notre commune un lieu toujours plus agréable à vivre.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, élaboré par la communauté de communes Val ès dunes, constitue une étape importante dans l'harmonisation des règles en matière d'urbanisme. Le PLUi permet d'avoir une vision cohérente et équilibrée du développement du territoire à l'échelle communautaire. Une enquête publique aura lieu en septembre.
D'autre part, le 10 juillet, Jacques-Yves OUIN, conseiller municipal, a été élu vice-président en charge de la gestion des déchets au sein de la CDC Val ès dunes. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Pour la première fois à Argences, un promoteur immobilier va lancer un programme de logements collectifs privés, qui sera situé rue du Maréchal Joffre. Une opportunité inédite, qui pourrait répondre aux besoins des jeunes primo-accédants souhaitant devenir propriétaires, ou encore de nos aînés désireux de quitter une maison devenue trop grande pour s'installer dans un appartement plus adapté, en plein cœur du centre-bourg. C'est une véritable aubaine pour notre commune, qui voit ainsi son offre de logements se diversifier au service de toutes les générations.

Vous l'avez compris, dans tous les domaines, vos élus restent pleinement mobilisés et sont déterminés à poursuivre leur action en faveur de la qualité de vie et de la sécurité de chacun d'entre vous, pour faire d'Argences une ville où il fait bon vivre. Cette ambition s'appuie sur un dialogue libre et renforcé entre les élus et les habitants, car c'est ensemble que nous construisons notre avenir commun.
Je vous souhaite à toutes et à tous, Argençaises et Argençais, un très bel automne.

Bonne rentrée à tous.

Marie-Françoise ISABEL
Maire d'Argences

GUIBOUT MATÉRIAUX

Depuis 1867

TOUT POUR CONSTRUIRE, AMÉNAGER, DÉCORER, RÉNOVER

BOIS · PANNEAUX · ISOLATION
AGGLOS · PLANCHER ACOR



MENUISERIE · PREFA
AMMÉNAGEMENT EXTERIEUR

LIBRE SERVICE - SHOW-ROOM

Tél. 02 31 26 78 36

Rue Georges Lemesle
14370 ARGENCES
guiboutargences@guibout.fr

La Qualité professionelle pour Tous...



FLERS / MAGNY-LE-DESERT / MORTAGNE-AU-PERCHE
MAYENNE / ÉVRON



GARAGE S. SERVAGER

PEUGEOT

38ème année à votre service

Tôlerie - Peinture - Mécanique



Vente neuf et occasion
Véhicules toutes marques

Zone d'activité de Moult - 14370 MOULT
Tél. 02 31 23 72 74

Carole Funéraire

Argences

24h/24 et 7j/7

24, rue Maréchal Foch
14370 ARGENCES

Tél. 02.31.37.60.00

Accès à toutes les chambres
funéraires de France

BRICOMARCHÉ

MAISON - JARDIN



Du lundi au vendredi
8h45-12h15 / 14h00-19h00

Samedi
8h45-12h30 / 13h30-19h00



02 31 50 17 16
MOULT

Sommaire

Edito........ 3
Sommaire........ 5
Présentation du Conseil municipal 6
Administration générale et ressources humaines 7
Millénaire du marché : la ville en fête !........ 8-9
Les travaux........ 10-11
Le projet école........ 12-13
La Plaine de jeux........ 14
Le centre de loisirs........ 15
Le conseil municipal des jeunes........ 16-17
La bibliothèque........ 18
Plan de la ville........ 19-20 25-26
Entretien des haies, arbres et arbustes........ 21
Se familiariser avec les règles de l'urbanisme........ 22-23
Entretien des trottoirs........ 24
Recensement........ 27
Le budget........ 28
Comprendre la taxe foncière........ 29
Le logement social........ 30
Mutuelle communale........ 31
Rétrospective........ 32-33
La fête de la musique, la communication........ 34
Territoire associatif........ 35-39
Au petit moulin........ 40
Souvenirs d'une Argençaise........ 41
Expression........ 42
Le marché, expo photos........ 43

2 place du Général Leclerc - BP 2 - 14370 ARGENCES
Tél. : 02 31 27 90 60
E-mail : secretariat.mairie@argences.com
Site-Web : www.argences.com



Horaires d'ouverture
Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h, 14h-18h30
Mercredi : 9h-12, 14h-17h
Jeudi : 9h-12, 14h-17h
Vendredi : 9h-12h, 14h-16h30

Mairie d'Argences - 2, place du Général Leclerc - 14370 ARGENCES - Tél. : 02 31 27 90 60
E-mail : secretariat.mairie@argences.com - Date de parution : 3ème trimestre 2025 - Tirage : 2 200 exemplaires
Directeur de la Publication : Marie-Françoise ISABEL - Rédacteur en Chef : Gaël LEBOUCHER - Coordination : Lydie ASSIRATI
Crédits Photos : commune d'Argences, associations d'Argences, collection privée de M. Etienne MEZERAY.
Photo de couverture prise à l'occasion des 1000 ans du marché d'Argences (Futuravapeurs / les Migratteurs)
Mise en page et impression : DAUPHIN COM IMPRIM - 8 rue Ferdinand Buisson 14280 SAINT-CONTEST
Tél. 02 31 23 60 70 - E-mail : contact@dauphin-com.fr

Argences
Le Conseil municipal

LE MAIRE



Marie-Françoise ISABEL

LES ADJOINTS



Thomas LEROY
1er adjoint en charge des Travaux, voiries et cadre de vie.



Lydie MAIGRET
2ème adjointe en charge des finances et de l'urbanisme



Nicolas ESNAULT
3ème adjoint en charge de l'administration générale et des ressources humaines



Marianne TURPIN
4ème adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse



Gilbert GEMY
5ème adjoint en charge de l'environnement, des réseaux et de la sécurité



Florence GUERIN
6ème adjointe en charge de la solidarité, des affaires sociales et de la culture

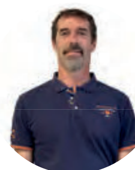


Gaël LEBOUCHER
7ème adjoint en charge de la communication, de l'information et de l'animation

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Martine BUTEUX
Conseillère déléguée en charge du logement



Emmanuel BERTHELOT
Conseiller délégué en charge des associations

LES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ



Christelle BEAUDOUIN



Franck CENDRIER



Virginie COISEL



Mathias DUBOURGUAIS



Didier GODEFROY



Gilbert LABOUROT



Adrien LECERF



Eric LEFEBVRE



Jacques-Yves OUIN
Vice Président de la CDC, en charge de la collecte et du traitement des déchets



Stéphanie PACCAUD



Raphaël RIOLON



Stéphanie SALERNO



Monique SIMONNET



Delphine VAUGEOIS

LES CONSEILLERS D'OPPOSITION



Dominique DELIVET



Brigitte FIQUET-ASSIRATI



Richard MARTIN

Administration Générale & Ressources Humaines

Nous avons appris, au mois de mai dernier, avec beaucoup de tristesse et d'émotion, le décès de notre agent municipal Evelyne CRUCHON, qui s'est courageusement battue contre la maladie. Nous souhaitons lui rendre une nouvelle fois hommage et avoir une pensée sincère pour elle. Evelyne était une employée discrète, loyale et toujours consciencieuse dans son travail. Elle accomplissait ses missions avec sérieux et engagement, dans une grande discrétion qui témoignait de son professionnalisme. Son départ laisse un vide au sein des services municipaux.
Nos pensées vont vers Evelyne, ses proches, ses collègues et amis.

Depuis notre élection, le bien-être des employés municipaux est toujours au cœur de nos préoccupations. Nous avons œuvré dans ce sens avec détermination en régularisant une grande partie des contrats de travail, en améliorant la prise en charge de nos agents en cas de maladie ou encore en améliorant le calcul de leur retraite et en rétablissant un système de rémunération plus juste et plus équitable. Le dialogue a également été réinstauré : les agents municipaux peuvent désormais échanger librement avec les élus, dans un climat de confiance, de respect et d'écoute mutuelle. N'oublions pas que, dans l'ombre, nos agents municipaux œuvrent chaque jour pour la qualité de vie des administrés. A ce sujet, un petit coup de main de chacun des habitants de notre ville est toujours le bienvenu. Désherber nos pieds de murs ou ramasser les déjections de nos animaux de compagnie sont des petits gestes du quotidien qui sont grandement appréciés.

Vous l'avez compris, être à l'écoute, accessibles et disponibles pour les Argençaises et les Argençais, et aussi pour nos agents municipaux, est un de nos engagements forts. Le rétablissement de la communication directe entre tous les acteurs de la vie municipale est un pas de plus vers une administration plus proche, plus réactive et plus en phase avec les besoins. Soyez assurés que nous continuons à nous investir et à œuvrer dans ce sens !

Nicolas ESNAULT
Maire-Adjoint en charge de
l'Administration Générale et des
Ressources Humaines

Les services municipaux

49 agents pour vous servir

Mairie, 2 place du Général Leclerc :



- Direction Générale des services
- Accueil
- CCAS
- Citoyenneté
- Communication
- Etat civil
- Evènementiel
- Finances
- Police administrative
- Ressources Humaines
- Secrétariat des assemblées
- Urbanisme
- Vie associative

Police municipale, 4 place du Général Leclerc :



Bibliothèque, place de la République :



Ecoles et centre de loisirs, rond-point des marronniers :

- Restaurant scolaire
- ATSEM
- Garderie
- Centre de loisirs
- Entretien des locaux



Services techniques, 21 rue du Vérignier :

- Espaces verts
- Voiries
- Propreté
- Bâtiment



Millénaire du marché : la ville en fête !

Le jeudi 29 mai 2025,
notre commune célébrait les 1000 ans de son marché hebdomadaire

Petit retour sur le passé...

En 1025 : naissance du marché à Argences sous l'impulsion du duc de Normandie, Richard II.
Au Moyen-âge, construction des grandes halles à blé.
Au XVIIIème siècle, construction des halles à menu grains (orge, avoine, etc.).
En 1789, une cinquantaine d'artisans et de commerçants sont présents dans le centre-bourg.
Au XIXème siècle : une troisième halle est construite, boulevard Deléan.
En 1944 : les bombardements détruiront les 2 premières halles et la troisième, fortement endommagée, ne pourra être conservée et sera remplacée par un parking.



Le marché d'Argences reste aujourd'hui un marché dynamique.
Il est le rendez-vous incontournable du jeudi matin pour les Argençais.
Plus d'une trentaine de commerçants y sont présents : charcutiers, fromagers, fleuristes, primeurs, vente de nourriture à emporter, vêtements ...

Afin de célébrer ce millénaire, la municipalité a souhaité mettre en avant les valeurs qu'elle prône : la convivialité, le partage, la mise en avant de son commerce sédentaire et itinérant et la bonne humeur.

Le pari a été gagné puisque vous avez été des centaines à répondre présents à cette invitation.

Quel bonheur de voir notre ville en effervescence !

Spectacle vivant dans la ville, saynètes avec la compagnie locale les "*D'Art'Gens*", déambulation d'échassiers avec la compagnie "*Futuravapeur*", musique de rue avec les *Migratteurs*, feu d'artifice de jour, concerts avec les "*Clair de dunes*" et les "*Klaps*", repas collaboratif et ouverture exceptionnelle du moulin, autant d' ingrédients de qualité qui ont fait le succès de cette recette inoubliable.
Vos témoignages sont nombreux pour exprimer le fait que vous aimez ces moments de convivialité.

C'est tout l'esprit de notre ville : bien vivre ensemble

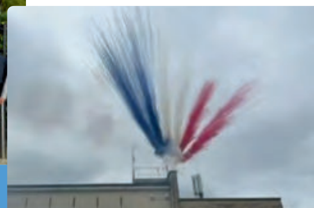


1000 ans





Les d'Arts'Gens



Le feu d'artifice



Les Migratteurs





Les Futuravapeurs





Les Klaps



La compagnie Clair de Dunes

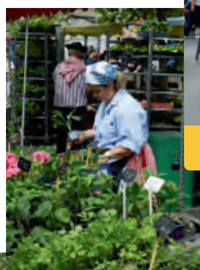








Les commerçants







Les élus



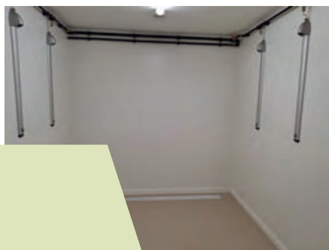




Et vous tous !

Les travaux







**STADE MUNICIPAL
RENE MAGINIER**

Rénovation de vestiaires, douches et création d'un bureau.
La première phase s'est achevée en mai et la seconde sera terminée d'ici la fin de l'année.
Ces travaux ont été réalisés par nos agents et deux entreprises.

Les sanitaires, quant à eux, seront inscrits au budget de 2026.





GYMNASE DES MARRONNIERS

Ce gymnase (le plus ancien de la commune) a fait l'objet d'une réfection de sa toiture en juillet.
Le sol, quant à lui, a entièrement été refait cet été.
Nous avons pu bénéficier de subventions de l'Etat et du département qui auront permis de financer 80 % des travaux.

**RENOVATION DU
COLUMBARIUM**

Pour redonner à ce lieu le respect nécessaire, le sol du columbarium a été rénové



Revégétalisation et aménagement de la “colline”

Les pins situés sur la colline entre la rue Pierre-Michel Gouget et la rue des Ecuyers étaient envahis chaque année par des chenilles processionnaires très urticantes et pouvant présenter un danger pour votre santé et celle de vos animaux de compagnie.
Il a ainsi été décidé d’abattre les pins et de replanter des arbres d’ornement ainsi que des arbres fruitiers dont vous pourrez profiter.

La colline se verra aussi dotée de bancs, d’une table et de nouveaux jeux pour en faire un véritable lieu de détente.

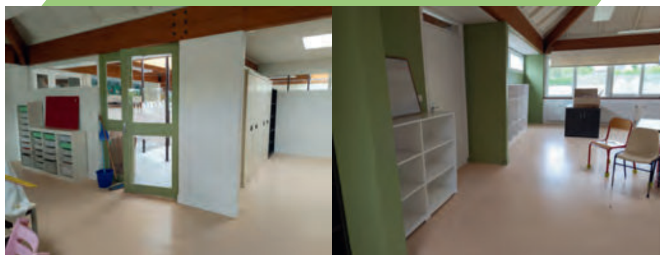




Réfection des sols dans le patio de l’école primaire



Rénovation de deux salles de classe





Ancienne roue du moulin

L’ancienne roue du moulin, restaurée par l’association des Amis du moulin de la Porte, nous accueille en entrée de ville.
Sa mise en valeur a été réalisée en collaboration avec l’association, les agents de la ville et l’entreprise Thudor.

Le projet école

Le groupe scolaire « Paul Derrien », composé de deux bâtiments distincts (école élémentaire et école maternelle) fait l'objet d'une refonte totale.

Afin de fournir des espaces d'enseignement et d'accueil adaptés, un projet a été lancé avec plusieurs objectifs :

- regrouper les deux écoles dans un même bâtiment : celui de l'école élémentaire
- Réhabiliter l'école maternelle en un lieu d'accueil pour les activités périscolaires, le centre de loisirs et la garderie. Un diagnostic énergétique a été réalisé et des actions de réhabilitation énergétique planifiées.

L'école Sonia Delaunay accueillera les activités périscolaires, le centre de loisirs et la garderie.







Travaux d'amélioration énergétique :
isolation des murs, remplacement des menuiseries, des radiateurs, des éclairages ...



Réhabilitation du bâtiment pour les activités de garderie et centre de loisirs.
Diverses salles seront aménagées dont une salle équipée en vidéo projection qui pourra être ouverte pour des réunions.

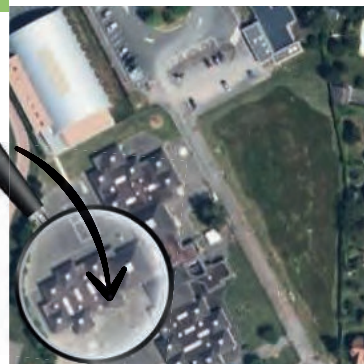
L'école Paul Derrien sera 100% dédiée à l'enseignement







- Remise aux normes de 5 classes pour accueillir les enfants de maternelle
- Aménagement d'une salle multi-activités et audiovisuelle
- 1 hall motricité
- 2 dortoirs





Estimation des travaux

1 400 000 € HT



Les différentes étapes du projet

Démarrage de la mission du maître d'œuvre : juin 2025

Démarrage des travaux : fin 2025

Fin des travaux : juillet 2027



Maîtrise d'oeuvre

La société Faire le mur a été retenue.



Les travaux seront organisés de sorte à ne pas impacter le bien-être des enfants et enseignants pendant ces deux années

Nous avons rencontré Pauline JEANNE, l'architecte en charge du projet.

Bonjour Pauline, vous avez été retenue pour mener à bien ce projet.
Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Pauline JEANNE - *Bonjour, nous sommes deux architectes associées au sein de la société Faire le mur. Notre agence est spécialisée en rénovation et construction écologique. Nous axons notre méthodologie de travail sur la prise en compte des usages, afin d'avoir des projets sur mesure, adaptés aux besoins des personnes qui les habitent.*



Quelles ont été vos motivations premières lorsque vous avez décidé de répondre à l'appel ?

PJ -*Nous travaillons beaucoup avec des particuliers et développons notre activité sur des équipements publics. Nous avons été motivées pour répondre à cet appel d'offre pour deux éléments :*

- *Travailler sur un programme d'accueil des enfants (école maternelle + périscolaire / centre de loisirs)*
- *Travailler sur une pluralité technique de bâtiments existants : rénovation d'un bâtiment modulaire en structure métallique + enjeux d'intégration d'une extension sur un bâtiment avec une forte identité visuelle (toiture en cocottes).*

Avez-vous déjà mené des projets similaires ?

PJ - Nous avons travaillé sur des projets complexes en réhabilitation lourde, notamment pour du logement social. Nous avons un chantier en cours sur une école, ainsi que deux autres écoles et une médiathèque en étude.

Le projet pour la ville d'Argences est actuellement l'un de nos plus gros projets sur ce type de programme, nous sommes entourées d'une équipe solide de bureaux d'études pour mener à bien ce beau projet.

FAIRE LE MUR. architectes

La Plaine de jeux

Pleine de jeux

La commune d'Argences a lancé en fin d'année 2024 son projet « Plaine de jeux » afin de transformer le terrain d'évolution en un véritable lieu de détente, de rencontres et de convivialité. Ce projet a été initié sous l'ancienne mandature dont faisait partie bon nombre d'élus de la majorité actuelle. Il s'est concrétisé par la volonté de la nouvelle équipe municipale. Il s'agissait d'ailleurs d'un engagement de campagne.



Les travaux ont démarré le 22 janvier 2025.

La première phase a commencé le 8 mars avec l'implantation de jeux pour les enfants jusqu'à 11 ans :

- une voiture inclusive,
- une tyrolienne,
- des balançoires et un tourniquet.

Le coût des travaux s'élève à 73 147 € TTC





La seconde phase a démarré le 22 avril .

- le city stade, en lieu et place de l'ancien terrain de handball a été mis en service le week-end des 24 et 25 mai.
- les deux terrains de basket construits il y a une quarantaine d'années ont bénéficié d'un nouvel enrobé.
- la végétalisation et l'installation de mobilier urbain est chose faite. 3 nouvelles tables de pique-nique (dont une accessible aux personnes à mobilité réduite) viennent s'ajouter à celle située à proximité du skate parc. 20 arbres ont été plantés : 10 tilleuls et 10 arbres fruitiers dont tout le monde pourra profiter.



Le samedi 28 juin, Mme le Maire, en présence d'Angélique LEMIERE et de Ludovic ROBERT, conseillers départementaux, conviait les habitants à l'inauguration de ce bel espace.



Le club de hand ball était présent pour une démonstration.



Ces travaux ont bénéficié d'une subvention départementale de 39 963 € dans le cadre du contrat de territoire 2022-2026.





Le centre de loisirs

Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans de 7h00 à 18h30 dans les locaux de l'école élémentaire (groupe scolaire Paul Derrien)

Avec une offre variée en activités et en sorties, le centre vise également des objectifs pédagogiques :

- Développer la citoyenneté chez l'enfant en lui permettant de devenir acteur et de s'épanouir dans la vie du centre de loisirs.
- Permettre aux familles de mieux s'impliquer dans la vie du centre de loisirs pour le bien-être de leur(s) enfant(s).
- Associer le centre de loisirs à la vie locale de la commune

Un univers différent est mis en place à chaque période pour permettre aux enfants de développer leur imaginaire.



Le mercredi 26 mars, en présence des animateurs et des enfants, Mme Marie-Françoise ISABEL, Maire, accompagnée de Mme Marianne TURPIN adjointe à la jeunesse, a remercié la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados pour l'octroi d'une subvention.



Sur un investissement de 26 000 €, le service Enfance Jeunesse a obtenu, de la part de la CAF, une subvention de 20 600 €. Elle a permis l'acquisition de matériel et de jeux à destination des enfants participant aux activités de la garderie et du centre de loisirs.









SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Coordinatrice : Vanessa ABDERRAHIM.
Tel 07.48.85.24.72
Coordinatrice adjointe : Aurélie HELIE

portail familles : https://argences.portail-familles.app/



Le Conseil municipal des Jeunes

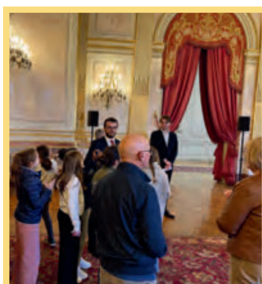
Elu en mars 2024, le CMJ participe activement à la vie communale et associative

Voyage à l'assemblée nationale

Le 2 avril - sur invitation de M. Arthur DELAPORTE, député de notre circonscription - une partie de l'équipe municipale emmenait les représentants du Conseil municipal des jeunes visiter l'assemblée nationale.



L'opportunité leur a ainsi été offerte de visiter l'hémicycle, d'apprendre la façon dont les lois sont votées et de découvrir le fonctionnement des institutions démocratiques.



La visite s'est terminée par une entrevue avec M. le Député Arthur DELAPORTE qui a pu répondre, en direct, à leurs questions.



La suite du programme était plus touristique : déjeuner en bord de Seine puis croisière promenade qui leur a fait découvrir les monuments les plus emblématiques de Paris, tels que la Tour Eiffel, le Musée d'Orsay, l'Hôtel de Ville...

Tulipes en Val ès dunes



Les enfants ont participé à la confection et à la vente de bouquets de tulipes en soutien à l'association Tulipes en Val ès dunes.

Cette belle action solidaire permet à l'association de récolter des fonds pour financer du matériel en faveur des enfants atteints de cancer.

Opération “Nettoyons la nature”



Fin septembre 2024, nos jeunes élus ont participé à l’opération « nettoyons la nature » sponsorisée par le magasin Leclerc d’Argences depuis de nombreuses années.
Cette opération de nettoyage leur tenait particulièrement à cœur, la préservation de l’environnement étant l’un des sujets phares énoncé dans leur profession de foi.

8 sacs de 100 litres de déchets ont été ramassés lors de cette opération



Participation au Téléthon

Grâce à leur implication dans la préparation de jacinthes et la tenue d’un stand de vente, le CMJ a contribué au financement des projets de recherche sur les maladies génétiques en offrant la totalité des produits de la vente à l’association AFM Téléthon, soit 412 €.



Commémorations

Le CMJ est attaché au devoir de mémoire et assiste aux diverses commémorations.



Ciné plein air

Ce projet qui leur était cher l’an passé n’avait pas pu avoir lieu en raison du mauvais temps. Cela n’était que partie remise ...
Le 28 juin dernier, la projection a eu lieu dans une ambiance festive puisque d’autres animations étaient prévues : château gonflable; maquillage, vente de gâteaux et pop corn par le centre de loisirs, confi-series, musique et food trucks.



La bibliothèque



Notre bibliothèque vous accueille :

- le mardi de 16h à 18 h
  de 14h à 18h pendant les vacances scolaires
- Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h
- Le jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h
- Le vendredi de 16h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h30





La bibliothèque, un espace pour tous.

La bibliothèque municipale ne se limite pas à la mise à disposition de livres : elle est aussi un véritable lieu de vie et de partage.
Tout au long de l'année, des tables thématiques, des lectures et des animations sont proposées aux petits comme aux grands. Ces rendez-vous réguliers en font un espace propice aux rencontres, à l'échange et à la convivialité.

Que vous soyez amateur de romans, parent en quête d'activités pour les enfants, ou simplement curieux, poussez la porte : il s'y passe toujours quelque chose !















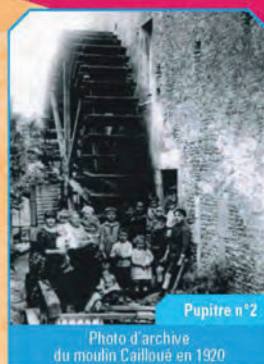
Pupitre n°13

...du bombardier
...lliam George DAVIES



Pupitre n°14

Photo d'archive de la Tuilerie



Pupitre n°2

Photo d'archive
du moulin Caillouë en 1920

Place
Robert
SARRE

DÉPART
DU CIRCUIT

RUE DU MARAIS

RUE LECHARPENTIER DESCHAMPS

RUE DE TROARN

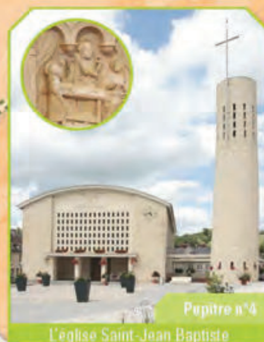
Place
du Général
LECLERC

RUE MARÉCHAL JOFFRE

Square
Paul
DERRIEN

Place
des
MARRONNIERS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 11 13 14



Pupitre n°4

L'église Saint-Jean Baptiste



Pupitre n°6

Le Moulin de la Porte



Pupitre n°9

...ancienne maison de Paul Derrien



Pupitre n°8

Buste du Dr Paul Derrien au square



www.argences.com/decouvrir-argences/patrimoine

Conception & réalisation DALPHIN com imprim : Tél. 02 31 23 60 70

ARGENCES
PLAN DE VILLE

Mairie d'Argences
2, place du Général Leclerc
BP2 - 14370 ARGENCES
Tél. 02 31 27 90 60
E-mail : secretariat.mairie@argences.com
Site : www.argences.com

ARGENCES

ÉDITION 2020

Nomenclature des rues

Abbaye rue de l'	F 5	Jonquilles impasse des	F-G 4
Acacias rue des	G 4	Lecharpentier Deschamps rue	H 3-4-I 3
Albert Prilley rue	H 5-6	Leclerc Général place du	I 4-5
Alouettes rue des	F 7	Lecomte rue	H 4-5
Aulnes rue des	D 3	Letavernier Pitrou rue	I 5
André Gourmez rue	H-I 4	Lilas impasse des	G 4
Anémones impasse des	G 4	Louis Pasteur rue	E-F 8
Archers rue des	B 6	Marais rue du	G 3-H 4
Aubépines impasse des	J 7	Marcel Longuet rue	C-D 8
Baronnie rue de la	E 5-6	Maréchal Foch rue du	G-H 4
Beneauville chemin de	H 6	Maréchal Joffre rue	H 8-I 5
Bénédictins rue des	E-F 5	Marronniers place des	G 7
Bissonnet chemin du	A 7-D 8	19 mars 1962 rue du	F-G 6-7
Blamont chemin de	L 2	Michel Jourdan rue	B 7-8
Boris Vian rue	D 6	Morte Eau rue de la	I 4
Bouvreuils imp des	F 7	Moulin rue du	I 5
Bruyères chemin des	K-L 1	Moulin de la fontaine imp du	H 3
Butte verte rue de la	F 2-3	Muguet impasse du	F-G 4
Camille Blaisot rue	G 5	Nicolas Copernic rue	E 8
Canteloup route de	K-L 2	Oies sente aux	G 7-G 8
Champ de Foire rue du	I-J 6	Ormelaie impasse de l'	G 2
Champs Venelle aux	E 7	Ormes rue des	C 4
Chanoine Leprévost rue	F-G 6	Paul Décauville rue	F 3-4
Charmilles rue des	F 7	Pays d'Auge rue du	G 3
Châtaigniers rue des	D 4	Pêcherie rue de la	J 6
Corisande rue	E-F 4	Perlières impasse des	I 7
Coteaux rue des	J 6	Petit Pré impasse du	F 4
Côte Sainte-Catherine chemin de la	K-L 5	Petit Pré chemin du	F 4
Coudray chemin du	K 6-7	Petites Rues rue des	G 3-4
Courtils rue des	E-F 8	Peupliers rue des	J 6
Croissanville rue de	I 5	Pierre-Michel Gouget rue	D-E 7
Décauville chemin du	F 4-G 1	Plaine rue de la	F 3
Deléan boulevard	H 4	Plantain Dr rue du	H 6
Demi-lune rue de la	E 5	Puchot chemin du	K 2-L 1
Dentelières rue des	B 7	République place de la	H 4
Derrien Dr rue du	G 5	Richard 1er rue	E 5
Derrière les portes rue de	H 5	Reine Mathilde rue	C 5-6
Dusoir rue	I-J 4	Robert Sarre place	I 3
Ecuries chemin des	H 8-9	Rouges-Gorges imp des	F-G 7
Ecuyers rue des	E 6	Simone de Beauvoir rue	C 7
Edith Piaf rue	D 7-8	St-Eustache côte	J-K-L 3
Eglantiers rue des	D 7-8	St-Jean rue	H 5
Envol rond-point de l'	D 9	St-Julien chemin	J 3
Eustache Pilon rue	H-I 7	St-Patrice rue	G 6-7
Fécamp rue de	E 6	Tilleuls place des	G 6
Floralies avenue des	G 4	Tisserands rue des	C 7
Gare rue de la	E 8	Tournicle rue de la	F 2
Georges Brassens rue	D 7	Troarn route de	I 3-I 1
Georges Lemesle rue	A 8-D 9	Troarn rue de	I 4
Gibet chemin du	L 6	Tuilerie rue de la	F 2-3
Guéritot rue	H 4	Val ès dunes allée	F 8-H 8
Guillaume le conquérant rue	B 7-C 5	Val Meslier chemin	K 5-L 3
Gustave Flaubert rue	H 7-I 6-7	Val Toussaint rue du	D-E 7
Haute rue	I 5	Vérignier rue du	I 7
Jacques Brel rue	D 5-6	Vignes chemin des	J 4-K 5
Jardins rue des	G 5	Vimont route de	D 5-G 4
Jean de la Varande Rue	G 3-4		

Légende

Aire de jeux	D 6-E 7-H 4-H 5-H 6-G 8	Maison de retraite EHPAD	
Bibliothèque	H 4	Moulin	
Boulodrome	H 6	Office de tourisme	
Centre commercial	E 9-G 6	Pique-nique	
Communauté de Communes	H 4	Poste	
Centre de secours	J 7	Pôle de Santé	
Court de tennis	H 8	Presbytère	
Centre médico-social	I 4	Relais Assistants Maternels	
Écoles et collège	H 5-I 5-G 6-G 7-H 7	Tir à l'arc	
Gymnases	G 7-8	Skate parc	
Mairie	I 5	Station d'épuration	
Monument aux Morts	H 4	Station service	
		Chemin piétonnier	

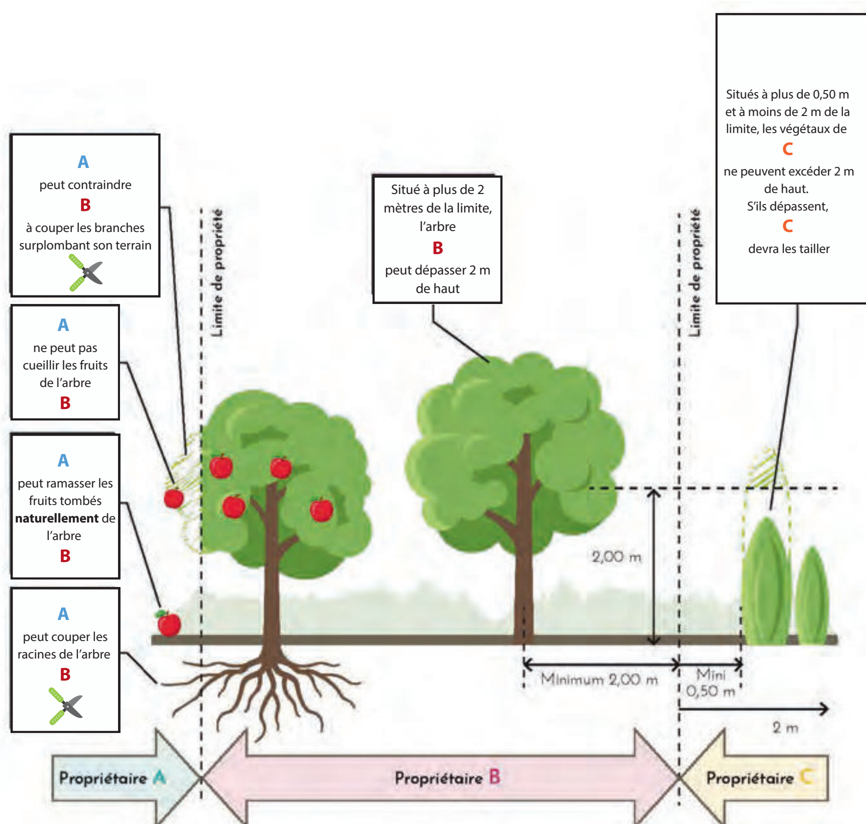


Entretien des haies, arbres et arbustes

Mémento détachable. Août 2025

Ce que dit la réglementation

Il est possible de faire pousser librement des végétaux dans son jardin. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter.
Pour éviter des conflits, mieux vaut connaître la loi et la réglementation en vigueur.



Contacts

Service urbanisme
Pour toute question ou demande liée à l'urbanisme, Léa LOBREAU HANS est là pour vous répondre.
N'hésitez pas à la contacter au 02.31.27.90.61 ou par mail à l'adresse suivante : urbanisme@argences.com

Déchèterie OTRI
1 route de Saint-Pierre-Sur-Dives,
14370 Moult-Chicheboville
02 31 23 42 42

Les riverains ont l'obligation d'élaguer les arbres, arbustes et haies situés en bordure des voies publiques ou privées.

L'objectif est d'assurer :
- Le passage libre des piétons,
- La bonne visibilité de la signalisation (panneaux, feux tricolores, intersections),
- La sécurité des réseaux aériens (EDF, télécoms, éclairage public).

Les branches, racines ou feuillages qui dépassent sur la chaussée ou les trottoirs doivent être coupés à la limite de la voie, par les propriétaires, locataires ou exploitants, sans compromettre la sécurité ni endommager le domaine public.
Les haies ne doivent pas empiéter sur la voie communale ni sur les terrains voisins.
⚠ Pour protéger la faune, l'élagage est interdit du 15 mars au 31 août, période de nidification.
Le brûlage des déchets verts est strictement interdit. Merci de les déposer en déchèterie ou de les composter.

Urbanisme

Se familiariser avec les règles

Il existe des règles visant à favoriser le “bien vivre ensemble”.
Nous sommes tous concernés mais nous ne les connaissons pas toujours.
Ce petit résumé devrait permettre à chacun d’entre nous de s’y retrouver.

Extension de votre maison, réalisation d’une clôture, pose d’une fenêtre de toit ou ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est donc important de bien vous informer au préalable des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier.

Construction d’une maison :

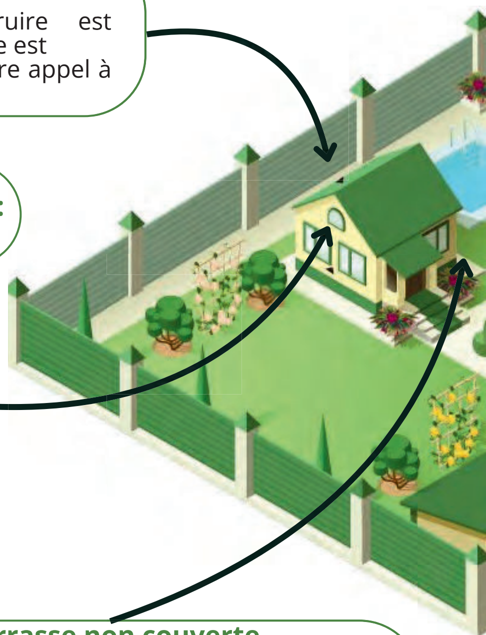
Un permis de construire est indispensable. Si la surface est ≥ 150 m², vous devez faire appel à un architecte)

Extension / Agrandissement (lien fonctionnel ou physique avec la construction principale)

≤ 40 m² : DP
≥ 40 m² : PC (si habitation ≥ 150 m² après travaux et pour les personnes morales : recours obligatoire à un architecte)

Démolition d’un bâti :

Permis de démolir



Travaux modifiant l’aspect extérieur du bâtiment

- remplacement ou réfection de toiture : DP
- création de fenêtre, porte-fenêtre ou fenêtre de toit : DP
- pose de panneaux photovoltaïques : DP
- ravalement de façade : DP
- remplacement des menuiseries extérieures : DP
- peinture de volets : DP
- isolation thermique par l’extérieur : DP

Glossaire

- PLU : plan local d’urbanisme
- PC : permis de construire
- DP : déclaration préalable
- PD : permis de démolir

Terrasse non couverte (en contact avec la construction existante)

- Sans surélévation et peu importe la surface : aucune démarche (sauf secteur ABF)
- Avec surélévation en zone rurale/agricole (PLU) ≤ 20 m² : DP / ≥ 20 m² : PC
- Avec surélévation en zone urbaine (PLU) ≤ 40 m² : DP / ≥ 40 m² : PC

- Le dépôt d’un dossier ne vaut pas accord. Le démarrage des travaux n’est autorisé qu’après réception de la validation de votre demande.
- Si les travaux ne sont pas soumis à autorisation, ils doivent cependant respecter le PLU.
- Si vous faites appel à une entreprise pour réaliser vos travaux et que celle-ci est contrainte d’occuper une partie du domaine public (trottoir ou autre) pour installation de matériel (échafaudage, engins...), vous devez en faire la demande auprès de la Police Municipale via le formulaire CERFA n°14023.
- Toute demande d’une personne morale doit faire l’objet d’un dépôt de dossier dématérialisé
- **Prenez contact avec le service urbanisme avant de déposer votre dossier**

Construction d'une piscine enterrée ou semi-enterrée :

- bassin ≤ 10 m² : aucune démarche (sauf secteur ABF)
- bassin entre 10 et 100 m² : DP
- bassin ≥ 100 m² : PC
- piscine couverte ≥ 1.80 m de hauteur : PC

Travaux modifiant les délimitations ou limites séparatives de parcelles

- pose d'un portail : DP
- pose d'un grillage : DP
- pose de palissades : DP
- suppression d'une haie séparative : DP

Annexes, abris de jardin, pergolas...

- ≤ 5 m² : aucune démarche (sauf secteur ABF)
- ≤ 20 m² : DP
- ≥ 20 m² : PC

Comment faire votre demande ?

1 **Renseignez-vous sur les règles d'urbanisme applicables sur votre terrain**
Auprès du service urbanisme de notre commune : 02.31.27.90.61

2 **Retirez votre dossier**

- Auprès du service urbanisme de notre commune
- ou sur la plateforme Geopermis : www.geopermis.fr
- ou sur le site www.service-public.fr

3 **Déposez votre dossier renseigné**
En 1 exemplaire auprès du service urbanisme de la commune ou sur la plateforme simau.geosphere.fr/guichet-unique/login/particulier

4 **Instruction de votre demande**
• examen du droit des sols par un instructeur, au vu du Code de l'Urbanisme, du PLU et d'éventuels autres règlements opposables (Bâtiments de France, gestionnaire voirie, assainissement, ...)

5 **Délai d'instruction à réception du dossier complet :**

- permis de construire, permis de démolir ou certificat d'urbanisme opérationnel : 2 mois
- déclaration préalable : 1 mois

Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consulter des services extérieurs comme les Bâtiments de France.

6 **Affichez votre autorisation de travaux**
Affichage visible et réglementaire, depuis la rue, pendant 2 mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux.
Le délai de recours des tiers court à compter du 1er jour d'affichage.

7 **Déposez votre déclaration de fin de travaux**

- Dans le cadre d'un PC ou d'une DP, obligation de déposer en mairie, à la fin des travaux, le formulaire de déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) qui déclenche le passage de la police municipale sur place pour vérification de la conformité des travaux au dossier déposé.
- Dans le cadre d'un permis de construire, obligation de déposer une déclaration d'ouverture de chantier.

Entretien des trottoirs

Ce qu'il faut retenir

Les locataires ou propriétaires sont invités à entretenir les trottoirs et pieds de murs situés devant leur domicile ou leurs locaux, même s'ils font partie du domaine public.



- Chaque occupant est responsable de l'entretien du trottoir et du caniveau devant son habitation : balayage, désherbage, démoussage ainsi que déneigement.

- Le désherbage doit être réalisé sans utiliser de produits chimiques interdits par la loi.

- "Les saletés et déchets ramassés pendant le nettoyage doivent être traités avec les déchets verts, soit en les compostant chez soi, soit en les déposant en déchèterie. Ils ne doivent jamais être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères, dans la rue ou dans les bouches d'égout."

VEILLEZ À MAINTENIR LES TROTTOIRS ACCESSIBLES

Il est essentiel de ne pas entraver la circulation sur les trottoirs, afin de garantir le passage des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Dans la mesure où la largeur du trottoir le permet, une zone de circulation libre d'au moins 1,20 mètre doit être préservée, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Il est donc interdit d'y déposer des objets, des déchets ou d'y stationner des véhicules.



MÉMO

Bricolage et jardinage : les horaires à respecter

Pour le confort de tous, l'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, etc.) est autorisée uniquement aux horaires suivants :

- *En semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30*
- *Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h*
- *Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h*





Merci de respecter ces plages horaires afin de préserver la tranquillité du voisinage.

E F G H I J K L

TROARN
Accès A13
EHPAD

D231 a
DOZULÉ
D80

Vers les Marais

I2
I5
I5
I3
I4
H8
I4
I5
H8
G8
G1
D9

Chemin du Décauville
La Muance
CÔTE SAINT-EUSTACHE
CHEMIN DES BRUYÈRES
ROUTE DE CANTELOUP
CHEMIN DE BLAMONT
Hameau du Mesnil
LA JAUNIÈRE
D37
RUE DU MARAIS
RUE DE LA TOURNIOLE
IMPASSE L'ORMELAIE
RUE DE LA BUTTE VERTE
RUE DE LA TUILERIE
Voie Verte
Chemin du Pachot
ROUTE DE TROARN
RUE DU PAYS D'AUGE
RUE DE LA PLAINE
RUE J. DE LA VARENDE
PAUL DÉCAUVILLE
RUE DES ÉGLANTIERS
RUE DES PETITES RUES
RUE DU MARAIS
IMP. DU MOULIN DE LA FONTAINE
Place Robert Sarre
RUE DE LA MORTE EAU
RUE DU PRÉ DE LA MOTTE
Départ circuit rando et VTT
Chemin Saint-Julien
RUE LECHARPENTIER DESCHAMPS
RUE GUÉRITOT
RUE A. GOURMEZ
RUE DES ACACIAS
CHEMIN DU PETIT PRÉ
IMP. DU MUGUET
IMP. DES LILAS
IMP. DES ANÉMONES
Place de la République
BD. DELAN
RUE DE TROARN
Place du Gal Leclerc
RUE DU SOIR
Chemin Val Meslier
RUE CORISANDE
IMP. DES JONQUILLES
IMP. DU PETIT PRÉ
AV. DES FLORALIES
RUE DU MARÉCHAL FOCH
VIMONT
RUE LECOMTE
RUE DU MOULIN
Moulin de la Porte
CHEMIN DES VIGNES
La Morte Eau
RUE DES JARDINS
RUE DE DERRIÈRE LES PORTES
RUE ST JEAN
RUE LEVAVASSEUR PITROU
RUE DE CROISSANVILLE
RUE DE L'ABBAYE
RUE DE LA BARONNIE
RUE DES BÉNÉDICTINS
RUE CAMILLE BLAISOT
RUE DU Dr DERRIEN
RUE PATRICE
RUE DU Dr PLANTAIN
École élémentaire Ste Marie
RUE HAUTE
École maternelle Ste Marie
RUE DU CHAMP DE FOIRE
Chemin de la côte Ste Catherine
Départ circuit rando et VTT
Chemin des Coudray
Chemin du Gibet
RUE DE LA GARE
RUE CHANOINE LEPREVOST
Cimetière
RUE SAINT
Place des Tilleuls
RUE ALBERT FRILLEY
CH. DE BÉNEAUVILLE
RUE JOFFRE
Square du Dr Paul Derrien
RUE DES PEUPLIERS
RUE DES CÔTEAUX
RUE DE LA PÊCHERIE
RUE ÉCUYERS
RUE DU 19 MARS 1962
Collège Jean Castel
École maternelle P. Derrien
IMP. DES BOUVREUILS
IMP. DES ROUGES-GORGES
SENTE AUX OIES
Gymnase des Marronniers
Place des Marronniers
RUE MARÉCHAL
RUE EUSTACHE PILON
IMPASSE DES PERLIÈRES
RUE GUSTAVE FLAUBERT
RUE DU VERIGNIER
IMP. DES AUBÉPINES
Centre de secours
Services techniques municipaux
RUE DES ALOUETTES
Terrain d'évolution
École élémentaire P. Derrien
RUE DES CHARMILLES
RUE GUSTAVE FLAUBERT
RUE DES COURTILS
RUE LOUIS PASTEUR
Gymnase des Coteaux
Tennis
Pôle de santé
Stade municipal R. Maginier
CHEMIN DES ÉCURIES
ALLÉE VAL ES DUNES
RUE NICOLAS COPERNIC
RUE PIERRE ET MARIE CURIE
Centre aquatique
Chaufferie
Tir à l'arc
D37
N
100 m
MOULT
Accès RD613
ARGENCES
http://www.argences.com

ARGENCES
SON CIRCUIT HISTORIQUE



14 panneaux
6,80 km de circuit
Des siècles d'histoire
Des personnalités relatées
Des lieux présentés
Des secrets dévoilés

Histoire d'Argences

Quelles traces ont laissé les premières populations sédentaires fixées le long de la Muance ? La forme ovoïde en face de l'ancien gué, les vignobles qui escaladaient les versants de la Côte, la diversité des ressources naturelles plaident pour une occupation ancienne et importante. Après la donation de cette terre du duc Richard Ier à l'abbaye de Fécamp en 990, les témoignages écrits archivés sont nombreux et permettent de raconter la naissance d'un bourg médiéval actif, centre frumentaire important, son évolution lors de la révolution industrielle, mais aussi son déclin, sa destruction partielle en 1944, enfin son renouveau et remarquable développement ces dernières années. En quelques panneaux, cette histoire vous est présentée et vous invite à une riche promenade pour la découvrir.

Merci à Christian Lechevalier pour la rédaction des textes, Etienne Mezeray, Pierre Lesage et Alain Livet pour les documents d'archives qu'ils nous ont transmis.

CIRCUIT HISTORIQUE

1. Un site naturel privilégié
2. Le moulin Cailloué
3. Un centre frumentaire important depuis le Moyen-Age
4. Les églises
5. Un bourg médiéval crée par l'abbaye de Fécamp
6. Le moulin de la Porte
7. La Muance et le Verignier
8. Le square Paul Derrien : un important réseau de résistance
9. Le square Paul Derrien : le docteur et Andréa Raymond Vayssier martyrisés
10. Le cimetière de Toussaint et le grognard
11. La révolution à Argences
12. La petite gare
13. Le crash d'un bombardier
14. L'usine de la Tuilerie





Photo d'archive ... et de son Capitaine V...



Pupitre n°12

Photo d'archive de la petite gare



Photo d'archive de l...

Recensement

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes Français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur **16ème anniversaire.**

Dès vos 16 ans, rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et de votre livret de famille





Seul le recensement permet votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC). A l'issue de cette journée, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité publique.

Votre recensement va permettre au ministère des armées de vous convoquer, quelques mois après, à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC), obligatoire pour tous les jeunes Français, garçons et filles.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Caen :

09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h - 11h 45 / 13h30 - 16h00
Vendredi : 09h - 12h / 13h30 - 15h30

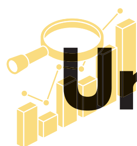
Dans un délai de 2 à 4 mois, vous pourrez accéder à toutes les informations utiles et poser toutes vos questions en créant votre compte sur :
www.majdc.fr

csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr

https://www.defense.gouv.fr/jeunesse



Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public



Un budget maîtrisé





2025 :
Conforter les engagements pris et préparer la ville de demain



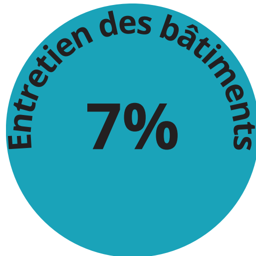
Les orientations budgétaires ont été proposées en adéquation avec le contexte économique.

Au niveau des dépenses :

- En fonctionnement, un effort pour maîtriser les dépenses. Il s'agit notamment d'absorber l'inflation des postes de dépenses contraints (masse salariale, contrats d'assurance, dépenses énergétiques, denrées alimentaires…).
- En investissement, la priorité des crédits est allouée au projet de rénovation et de réhabilitation de l'école maternelle, aux dépenses permettant de réaliser des économies d'énergie ou l'achat d'équipements entraînant des gains de productivité et la sécurisation des espaces publics.



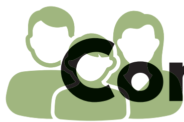






Au niveau des recettes :

- Les taux d'imposition des taxes foncières bâties et non bâties restent inchangés.
- Il n'y a pas de recours à de nouveaux emprunts.
- Recherche systématique de financements pour les actions menées, en investissement comme en fonctionnement.



Comprendre la taxe foncière

La taxe foncière est un impôt local payé par les propriétaires de biens immobiliers (maisons, appartements, terrains). Elle contribue directement au financement des services publics de votre commune.





Comment se calcule-t-elle ?

La taxe foncière repose sur trois éléments principaux :

1. La valeur locative cadastrale (VLC)
2. L'abattement forfaitaire de 50%
3. Les taux d'imposition votés par les collectivités

1

Déterminer la valeur locative cadastrale

Imaginons une maison dont la valeur locative cadastrale est de 4000€. Cette valeur représente le loyer théorique annuel que pourrait générer votre bien.

2

Appliquer l'abattement forfaitaire

Valeur locative cadastrale × 50% = Base d'imposition

4000€ × 50% = 2000€

La base d'imposition est donc de 2000 €

3

Appliquer les taux d'imposition

Pour les argençais, les taux sont les suivants

Taux commune : 43,85 %

Taux intercommunalité : 7,21 %

Part commune : 2000€ × 43,85 % = 877€

Part intercommunalité : 2000€ × 7,21 % = 144,20 €

4

Additionner les parts

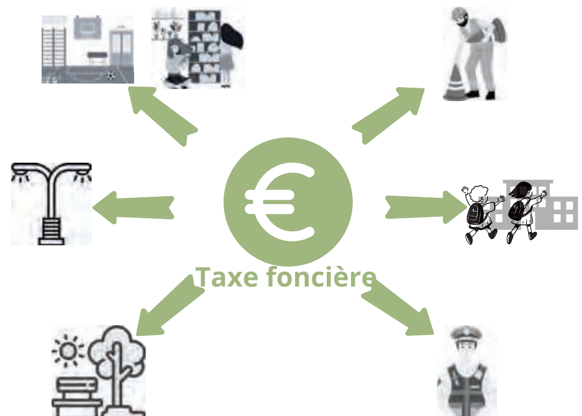
Taxe foncière totale = Part communale + Part départementale

Taxe foncière totale = 877€ + 144,20€ = 1021,20 €

À quoi sert l'argent collecté ?

La taxe foncière finance des services essentiels dans notre commune dont :

- L'entretien des routes et des espaces publics
- Le groupe scolaire Paul DERRIEN
- La sécurité (police municipale)
- Les équipements sportifs et culturels
- L'éclairage public
- Les espaces verts ...



Même si les taux communaux n'augmentent pas, les bases augmentent tous les ans proportionnellement à l'inflation.

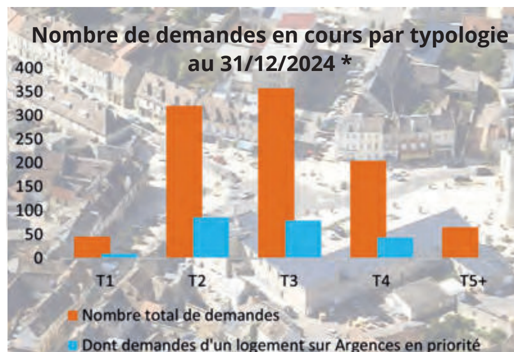
Le logement social

3 940 personnes habitent notre commune en 2024 selon le dernier recensement effectué par l'INSEE. 428 logements appartenant aux bailleurs sociaux Partelios ou Inolya répartis sur tout le territoire permettent d'y étendre l'offre d'habitations.

Les logements sociaux construits avant l'an 2000 sont principalement des logements individuels (rue du Docteur Derrien, rue des Ecuyers, rue Jacques Brel, le Pré de la Motte...)

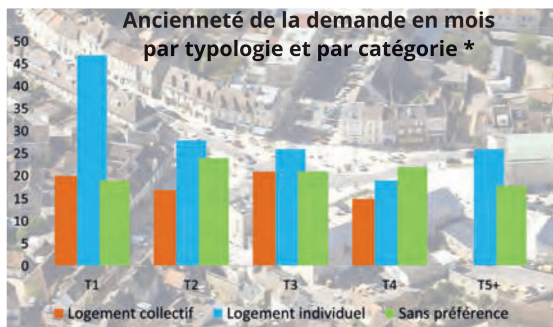
Beaucoup de logements collectifs ont ensuite été bâtis :

- le Domaine du Decauville qui compte 20 logements,
- les 2 tranches de l'Orée d'Argences avec 66 logements,
- le Clos de l'Orme avec 32 logements,
- la rue Saint Patrice et ses 24 habitations construites par la société Novalys et commercialisées par Inolya.



*Source AFIDEM Normandie : données des fichiers partagés

Malgré l'offre importante, ce sont plus ou moins 1000 demandes de logements qui restent en attente en 2024. (voir graphique ci-dessus)



*Source AFIDEM Normandie : données des fichiers partagés

Pour accéder à un logement social, le délai moyen est de 20 mois. Ce délai peut être raccourci en cas de livraison de logements neufs dans l'année compensant le faible taux de rotation actuel (les locataires en place bougent peu).

Des ménages qui, autrefois, partaient dans le parc privé n'en ont plus l'opportunité (coût de construction plus élevé, inflation, inquiétude générale concernant les taux d'intérêts).



Un promoteur a acheté une surface de 8 hectares entre la route de Vimont et le lotissement du Decauville en vue de déposer un permis d'aménager. Cette zone pourrait accueillir 200 logements (logements individuels, individuels denses et collectifs). Les constructions pourraient s'étaler sur une quinzaine d'années. Ce projet permettra de répondre à la forte demande de logements à Argences.



Domaine du Decauville

En 2024, 572 personnes sur le millier de demandes n'ont jamais reçu de propositions.



L'orée d'Argences



Mutuelle communale

La commune a mis en place une mutuelle communale à l'attention des Argençais

La mise en place de cette mutuelle communale émane d'une demande des habitants ainsi que des élus.
Elle permettra aux Argençais de bénéficier d'un tarif préférentiel.



Après consultations auprès de différentes mutuelles, la Mairie d'Argences a choisi de s'associer à Mutualia Grand Ouest :



Mutualia vous propose :

- 4 niveaux de garanties pour répondre à tous les besoins
- des services inclus pour faciliter votre quotidien
- des prestations supplémentaires en optique, dentaire et audition
- un accompagnement par une conseillère dédiée

Labellisée LUCIE pour son impact positif sur la société, Mutualia Grand Ouest développe une gamme santé communale sans questionnaire médical, sans limite d'âge et en respectant les capacités financières de chacun

Des réunions publiques auront lieu :
le jeudi 21 août
de 10h à 11h
le mardi 9 septembre
de 16h à 17h et de 18h à 19h



Pour tous renseignements, une conseillère est à votre disposition :
Marie-Charlotte LECORNU
Joignable au 07.86.06.32.75 et par e-mail : lecornu.marie-charlotte@mutualia.fr

Du 11 septembre au 18 décembre 2025 des permanences seront organisées en mairie de 9h00 à 12h00 chaque jeudi

Vous pouvez également prendre des rendez-vous à domicile ou en agence Mutualia au 37 Rue de Maltot - 14000 CAEN

Rétrospective

Tout au long de l'année, notre commune vit au rythme des évènements organisés par l'équipe municipale



Novembre 2024

Le Téléthon, grâce aux actions des associations et la participation des habitants, a permis de collecter 6671 €.





Octobre 2024

Halloween a attiré petits et grands dans les rues d'Argences et dans le Moulin qui, pour l'occasion, s'était transformé en un lieu horriblement joyeux.

2024



Novembre 2024

Le repas des Aînés a rassemblé près de 200 convives au Forum.





Décembre 2024

Plus de 180 colis ont été distribués aux Aînés n'ayant pas pris part au repas.





Décembre 2024

Le bourg s'est paré de ses plus belles illuminations et les commerces de leurs plus belles vitrines.



Janvier 2025
Mme le Maire s'adresse aux Argençais et leur souhaite ses meilleurs vœux.



Janvier 2025
Installation des premiers jeux à la Plaine de jeux, le début d'un franc succès.



Février 2025
Après-midi jeux.



Février 2025
Les enfants de l'école maternelle participent à la plantation d'un nouvel arbre dans leur cour.



Avril 2025
Pas question de renoncer aux chocolats ! La chasse aux œufs est lancée par une belle équipe.



Mai 2025
Les 1000 ans du marché, la ville en fête !



Juin 2025
Fête de la musique.



Juin 2025
Inauguration de la Plaine de jeux.



Juin 2025
Projection d'un film en plein air à l'initiative des enfants du CMJ.

2025

La fête de la musique







Cette année, ce sont 3 espaces différents qui ont été dédiés à la musique pour vous permettre de "divaguer" dans le centre et de vous proposer davantage de groupes : Starbox, Melody Mates, Trabant, école de musique POM, Clair de Dunes (le matin à la bibliothèque).

Nos services techniques ont préparé le terrain pour assurer la réussite de la fête.

Les commerçants ont répondu présents, tout comme le comité de jumelage pour vous proposer de la restauration.

La compagnie "Danse avec moi" nous a offert quelques heures de show.

La fête a battu son plein dans une ambiance familiale, de 17h à 0h30.















La communication

Petit rappel sur nos différents canaux de communication pour vous informer au mieux :





Application gratuite à télécharger.



Site internet de la mairie www.argences.com



L'affichage papier est amené à être prochainement remplacé par un pupitre d'affichage numérique pour une meilleure visibilité.





Argences Infos est distribué chaque mois dans votre boîte à lettre. Il est également consultable en ligne sur notre site internet et sur city All.

Un riche territoire associatif

Les associations sportives


Argences tennis Club
argencestennisclub@gmail.com


Argences Billard Club
billardclub.argences@gmail.com


Argences Judo club
argences.judoclub@gmail.com


ASAR running
asarunning14370@gmail.com


E.S.A.B Basket
esabasket@hotmail.fr


E.S.A Pétanque
argencespetanque@gmail.com



Familles rurales
contact@famillesrurales-argences .fr

GEAVED
welcome@dunesarena.net


Gym expression
gymexpression14370@gmail.com

Gym volontaire
christophe_duval2@bbox.fr

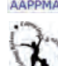

Handball
5914057@ffhandball.net


Karaté Argences
karate.val.es.dune.argences@gmail.com


Les Archers d'Argences
secretariat@lesarchersdargences.fr



Le Brochet Caennais
alainlesage14@gmail.com


Les Capucines Twirling bâton
twirling.argences@gmail.com


MEA Escalade (Les Monte en l'Air)
presidence@escalade-mea.com


Marche nordique
lmarchenordiqueargences14@laposte.net


Muance FC
582313@lfnfoot.com

Sport meca 14
sebastiendonnet@orange.fr


Vélo sport argençais
velosportargences@laposte.net


Vélo vert de la Muance
velovertdelamuance@gmail.com

Zen bien - Qi gong bâton
zenbien.14370@gmail.com

Les associations culturelles


Club-photo Clin d'œil
patrick.oger.ets@orange.fr


Comité de jumelage Argences-Hettstadt
Comitej.argences@gmail.com



Familles rurales
contact@famillesrurales-argences .fr

Jouons en Val Es dunes
jved.14370@gmail.com


Les amis du Moulin de la Porte
info@moulindelaporte-argences.fr


Ecole de musique POM
ecoledemusiquepom@gmail.com


Les d'Art'Gens
lesdartgens@gmail.com

Associations diverses

Acacias et Floralies
associationacaciasetfloralies@orange.fr



ADMR
argences@fede14.admr.org


Amicale des donneurs de sang
leguylaurent@gmail.com

Amicale des sapeurs pompiers
coduval@sdis14.fr


A.P.E Mine de rien
apeminederien@gmail.com


A.P.E.L école Sainte-Marie
apel.ecole.saintemarie.argences@gmail.com

Club du 3ème âge (EHPAD)
contact@ehpad-argences.fr


Epicerie sociale et solidaire La passerelle en Val ès dunes
lapasserellevalesdunes@gmail.com


FNACA
crimetzjean2941@gmail.com

Les 3's
assoles3s14@gmail.com



Les chapeaux de Martine
07 88 26 41 64

Médailles militaires
am.berget@orange.fr



Secours catholique
argences141@secours-catholique.org



Tulipes en Val ès dunes
tulipenvalassociation@gmail.com

Un riche territoire associatif

Notre commune a le privilège de profiter d'un large éventail d'associations : sportives, culturelles, sociales, mémorielles...
Elles permettent à chaque Argençais de trouver son bonheur.
Les membres du conseil municipal remercient vivement tous les bénévoles qui s'engagent au quotidien pour faire vivre notre commune.



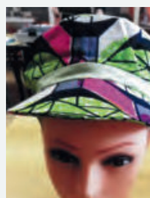
Les chapeaux de Martine

Arlette VERMES
Tél : 07 88 26 41 64

Apporter du bien-être et du réconfort, c'est un pas vers la guérison.

Dans notre atelier d'Argences, nous confectionnons des chapeaux et accessoires distribués GRATUITEMENT aux personnes atteintes d'un cancer.





Vous pouvez nous aider :

- en faisant don de tissus
- en parlant de nous à votre entourage
- en adhérant à notre association (2€)
- en créant des chapeaux avec nous.



Amicale des donneurs de sang

Laurent Leguy
Tél : 06.21.93.08.98
E-mail : leguylaurent@gmail.com

Notre association et ses 18 bénévoles couvrent un large territoire en organisant des collectes sur les communes d'Argences, Bourguébus, Cagny, Moult-Chicheboville et Soliers.

En 2024, 16 collectes ont été organisées et les dons de 1 120 personnes ont été reçus.

En 2025, 17 collectes ont été programmées (dont 5 à Argences) avec l'objectif d'accueillir un total de 1 200 donneurs cette année et d'organiser une collecte de plus sur la commune en 2026.



Prochains rendez-vous fixés à Argences :
Jeudi 2 octobre
Jeudi 4 décembre



VVM - Vélo Vert de la Muance

Mr Lautour Florian
Tel : 0613912933
WhatsApp 0613912933 Florian Lautour
Ou sur Facebook : VVM-Vélo Vert de la Muance.



Club de VTT situé sur la commune d'Argences (adresse postale à la mairie)

Notre club pratique le VTT loisir en organisant des sorties interclubs dans le Calvados le samedi après-midi.

Nous participons également, le dimanche matin, aux randonnées organisées par les clubs alentours.

La bonne humeur, le respect du niveau de chacun sont de mise dans notre club.



Marche nordique Argences

Tél : 06.80.76.02.35
E-mail : marchenordiqueargences14@laposte.net

Nous sommes un groupe de 91 marcheurs pour cette activité sportive à la marche cadencée au rythme de nos bâtons, indispensables pour cette discipline puisqu'ils nous propulsent en avant ce qui explique notre marche soutenue.

Nous sortons 3 fois par semaine pour des circuits de 9 à 10 kilomètres

- mardi matin
- vendredi matin
- dimanche matin

https://marchenordiquearge.wixsite.com/mnargences



Muance FC

Tél : 06 70 29 95 14 ou 06 23 00 09 74
E-mail : 582313@lfnfoot.com



Tournoi Nathan JOUSSEAUME

Un tournoi XXL et un clin d'œil à ses héros de l'ombre !

Notre club a brillé bien au-delà des terrains.

Grâce à l'engagement sans faille de ses bénévoles – qu'ils soient en photo ou restés dans l'ombre – le tournoi Nathan Jousseaume a rassemblé 158 équipes venues du Calvados, de différents départements et de Belgique.

La prochaine édition est déjà annoncée : 27 et 28 juin 2026. L'objectif ? Faire encore mieux, et surtout voir plus de sourires sur la photo des bénévoles.

Le club en profite pour lancer un appel : que vous soyez joueur ambitieux (R2), jeune féminine U11, ou simple curieux amateur de football, vous avez une place dans la famille du Muance FC, avec la promesse d'un tournoi U9 accueillant des clubs prestigieux comme Le Havre ou le SM Caen.

Envie de rejoindre l'aventure ? Contactez le club sur Facebook ou au 06 70 29 95 14.



Ecole de musique POM

Tél : 06.63.01.68.09
E-mail : ecoledemusiquepom@gmail.com

L'école Pom musique a pour objectif de promouvoir les pratiques musicales pour tous sur l'ensemble du territoire, elle propose des cours dont le but est avant tout de découvrir le plaisir de jouer ensemble dans un souci constant d'épanouissement de l'individu.

Forte d'une équipe pédagogique composée de professeurs passionnés, l'offre d'enseignement est très diversifiée afin de s'adapter au plus grand nombre. Les cours s'articulent sous deux formes, individuelle pour l'apprentissage d'un instrument, et collective pour favoriser les échanges entre élèves.

Cours individuels :
piano, accordéon, guitare, basse, batterie, chant, violon, flûte traversière, saxophone, clarinette, trompette, trombone, tubas.

Cours collectifs :
éveil musical, chorale, djembé, atelier musiques actuelles, orchestre, formation musicale.

Les habitants de la communauté de communes de Val ès dunes bénéficient d'un tarif préférentiel.
Pour plus d'informations, scannez le QR code.





Comité de jumelage ARGENCES-HETTSTADT

Le comité de jumelage ARGENCES-HETTSTADT existe depuis 1987

Chaque année, nous organisons des échanges cofinancés par l'OFAJ entre nos deux communes. 19 jeunes d'Argences et ses environs ont ainsi été accueillis dans des familles d'Hettstadt du 5 au 11 juillet. Ils ont pu développer l'apprentissage de l'allemand autour d'activités culturelles, ludiques et historiques.



Nous accueillons également des volontaires européens depuis 2010 au sein du projet "Les jeunes de Val ès dunes et l'Europe" cofinancé par l'UE, ce qui nous permet de développer un partenariat de qualité avec les établissements scolaires des villes partenaires. En septembre, nous accueillerons *Svenja HERZOG*, une jeune Allemande de Ahrensburg près de Hamburg.

Si notre projet vous interpelle ou si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez nous contacter à Comitej.argences@gmail.com



Familles rurales Argences

Tel Pierrette Boullin : 0678025357
Tel Monique Roger : 0603437331
Email : contact@famillesrurales-argences .fr
pierrette .boullin@orange .fr

Pour l'année 2024 /2025 notre association a regroupé 293 familles adhérentes dont 49 enfants pour le théâtre , le dessin , la sophrologie.
Nous proposons 11 activités :
anglais, dessin adultes et enfants, théâtre enfants, couture, créativité, sophrologie adultes et enfants, Pilates, Yoga, Gi gong, Tai chi et cinéma.





ASAR d'Argences

Courir ensemble, partager plus qu'un sport.

Créée en juin 2024, l'association a déjà trouvé sa foulée !

Avec 43 membres d'une moyenne d'âge de 40 ans, ce jeune club dynamique rassemble des passionnés de running et de trail, dans un esprit de convivialité, d'inclusion et de dépassement de soi, quel que soit le niveau de chacun.

Dès sa première saison, l'ASAR a su marquer les esprits : course de 24h lors du Téléthon, Foulées d'Argences, ...

Pour la nouvelle saison 2025-2026, l'ASAR voit plus grand : battre le record de kilomètres parcourus sur 24h lors du Téléthon, ouvrir un semi-marathon aux Foulées 2026.

L'ASAR propose trois rendez-vous hebdomadaires : mercredi soir : cours de performance, jeudi soir : blablarun (footing convivial), week-end : sortie longue en nature.

E-mail : asarunning14370@gmail.com





Les amis du moulin de la Porte

E-mail : didier.duval@orange.fr

A l'occasion des Médiévales qui se dérouleront à Argences du 12 au 14 septembre, l'association du Moulin de la Porte d'Argences organise un méchoui d'ouverture le vendredi 12 au soir et sera heureuse de vous accueillir autour d'un

Repas médiéval dit « Ripaille »







Vélo Sport Argençais

Le Vélo Sport Argençais, fêtera en 2026 ses 50 ans d'existence



A cette occasion une grande soirée festive sera organisée le 21 mars 2026 pour fêter cet évènement. Pensez à réserver cette date !

Notre club est tourné vers le cyclotourisme et la compétition, et sa vingtaine de licenciés dont la tranche d'âge va de 45 à 85 ans fait perdurer un esprit de convivialité et de camaraderie qui le caractérise.

Nous avons pour objectif de représenter au mieux notre commune, tant sur les brevets organisés par les associations de notre fédération (la FSGT) qu'au niveau des courses départementales, régionales ou nationales.

Notre grand regret et de ne pouvoir localement fédérer des jeunes que nous sommes prêts à accueillir dès l'âge de 13 ans.

Si vous êtes intéressés, jeunes et moins jeunes par la pratique du vélo sur route, sachez que nous sommes prêts à vous recevoir avec grand plaisir.

Email : velosportargences@laposte.net



Les D'Art'Gens

Après une saison marquée par le succès de la pièce « Le Paradis, c'est bien ici ? » où le public nombreux s'est pris au jeu de situations absurdes et quiproquos, les 12 comédiens de la troupe reviennent en force pour la saison 2026 avec **« Les squatteurs »**, une nouvelle pièce écrite par la metteuse en scène Yvelise Cobert.

« Les D'Art'Gens » vous donnent d'ores et déjà rendez-vous au Forum d'Argences les 27, 28, et 29 mars 2026, pour découvrir cette comédie inédite où mensonges et improvisations s'enchaîneront pour le meilleur et pour le rire.

E-mail : lesdartgens@gmail.com





Club-photo Clin d'œil

Le club-photo Clin d'œil d'Argences permet aux amoureux de la photographie , quel que soit leur niveau, de se retrouver pour échanger sur des informations techniques et des conseils artistiques.

Il est ouvert à toutes et tous, Argençais(e) ou non et ce quel que soit l'âge et les connaissances en photographie.
Notre association permet de découvrir le matériel, de réaliser des prises de vues en extérieur et en studio, d'apprendre à présenter ses photos, réaliser des tirages grand format.
Le club organise des expos et participe à des concours.
Il peut aussi prêter du matériel de prise de vue.
Notre dernière manifestation "ateliers - photo" (cf. image d'illustration), permettait aux invités de se faire prêter des costumes et se faire photographier dans des décors de différentes époques.
INFOS : 06 73 21 39 59



Nos adhérents se réunissent les mercredis et vendredis
à 20h45
- Place de la République
(près du Forum)

Association des Acacias et des Floralies

L'association des Acacias et des Floralies compte 110 adhérents.
Elle a pour but de développer l'entraide entre voisins dans ces quartiers où résident de nombreuses personnes âgées. Elle organise également différentes manifestations pour rompre la solitude et favoriser les rencontres intergénérationnelles.



Les animations proposées sont variées : la marche "oxygénation" le lundi après-midi, l'apéro des voisins, le repas champêtre, le loto et le repas avec animation du lendemain, le voyage annuel, le vide-maisons tous les deux ans et l'assemblée générale qui permet à chacun de s'informer et de fêter les rois.

Un grand merci aux bénévoles de l'association
et rendez-vous pour :
le loto du vendredi 17 octobre au forum d'Argences.

Mr JOMAT Alain, président
2 rue des acacias
06 82 38 48 89
associationacaciasetfloralies@orange.fr

Dates à retenir !





Un commerce historique a fermé ses portes

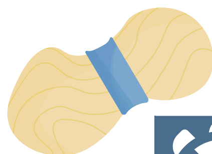
Qui pourrait dire *"Au petit moulin ?. Je ne connais pas ..."*
Peu de monde sûrement !

Cela fait tellement d'année que nous vivons avec, tellement d'années que Béatrice nous accueille, toujours avec son sourire et ses bons conseils.
C'est désormais une page qui se tourne car Béatrice Radulphe part pour une retraite amplement méritée.





Ginette BESNARD dans sa boutique dans les années 1980







"Viens , on va au petit moulin"

" J'ai 5 ans et j'ai fait le fou dans la cour de l'école. Mon pantalon est déchiré, je m'attends à une remontrance mais non...
Paisiblement ma mère me rassure, la solution se trouve au petit moulin pour réparer mon pantalon parce que "au petit moulin" on y trouve tout.
Et ma mère me l'a réparé ce pantalon, elle m'a fait choisir une pièce pour le raccommoder, j'étais heureux et fier, on est en 1980"
(témoignage Gaël Leboucher)

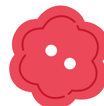




Béatrice RADULPHE prend les rênes en 1999







Créée en 1976, la boutique tenue par Ginette Besnard est un des fleurons du commerce de la ville. On y trouve de tout et notamment de la lingerie. En 1999, Béatrice RADULPHE, sa fille, prend le relais et maintient cette idée qu'on trouve tout chez elle. Oui, on pouvait y trouver des trésors de boutons, des fils, des astuces de couture mais on y trouvait surtout une chose : la bienveillance !

Tous les enfants des années 80 , toutes les mamans, toutes les couturières, tous les Argençais ont de l'affection pour cette boutique qui s'est aussi modernisée pour distribuer des colis.
Chacun y est passé, chacun y a une anecdote...
Ce commerce historique a vu passé des générations entières dans sa boutique.

Merci Béatrice , merci "au petit moulin", vous allez nous manquer.
Nous vous souhaitons une très belle retraite.



Souvenirs d'une Argençaise

Aux Argençais du passé, aux Argençais du présent, aux Argençais du futur.

Je suis honorée d'avoir été sollicitée pour raconter mon histoire d'Argençaise vivant à l'étranger.
Je m'appelle Mathilde Le Villain, je suis née en 1978 et j'ai grandi à Argences.
J'y ai fait ma scolarité jusqu'au Collège.
J'ai ensuite poursuivi mes études au Lycée de Caen, puis à l'université de Lille.
C'est là que j'ai eu la chance de partir en Angleterre grâce au programme Erasmus. Une expérience qui a marqué un tournant dans ma vie, au point que je m'y suis installée. D'étudiante en architecture d'intérieur, je suis devenue fondatrice de mon Studio. Cela fait déjà 25 ans.

Je viens d'une famille d'Argençais. Ma mère, sa sœur et un de ses grands frères sont nés à Argences. (Pour l'anecdote, mon oncle dort toujours dans la chambre où il est né.)
Ma famille a toujours été présente à Argences, elle y a tenu de nombreux commerces. Ma mère avait le premier magasin de jouets et j'ai passé une partie de mon enfance à faire du vélo sur le trottoir, à parler aux commerçants comme Mme Chapron, qui m'offrait des barrettes à cheveux. Mon plus grand plaisir était d'aller à la Maison de la Presse pour rendre la monnaie. On allait aussi à la graineterie pour regarder les poissons, M. Mesnil me faisait rire quand il disait qu'il fallait manger des carottes pour avoir des cuisses roses, et la charcutière nous donnait du saucisson coupé de travers. C'est devenu une expression dans la famille : « Couper une tranche à la Mme Bouvin ». C'était une femme d'une grande gentillesse.
Je n'avais qu'une hâte, c'était d'avoir l'âge de raison pour pouvoir traverser la route 'comme une grande' et d'aller au 8 à Huit, qui rendait des francs et des poussières. Ce qui m'avait pas mal perturbée.
A mes yeux, il y avait un vrai sens de bienveillance et de générosité chez les commerçants d'Argences.

Argences, pour moi, c'est un amour de famille car j'y retrouve tous ceux qui me sont chers.



Magasin J. Mezeray - Anne-Marie Lecerf et Yvonne Mezeray'



© Richard Pinnock

Ça me fait plaisir de voir le développement et je dois avouer que j'étais heureuse de revoir un magasin de jeux ouvrir et de revisiter la réserve où j'ai passé mon enfance à escalader les étagères avec mes cousins.
Ma mère m'a annoncé que je serais contente de savoir qu'un poissonnier s'est installé dans le bourg.
Une des premières choses que j'ai faites lors de mon dernier retour de Londres était d'aller acheter du poisson.
Je me réjouis de voir une ville d'Argences dynamique, qui attire les commerces, qui a conservé son marché du jeudi. Un Argences entretenu et fleuri, avec des fêtes animées, des centres sportifs actifs.
Et puis il y a tous ces souvenirs de promenades iconiques du dimanche dans les marais, à longer la Muance ou monter la Côte Sainte-Catherine. Faire de la luge improvisée sur des sacs-poubelles lors des journées d'école enneigées. Chacun a son chemin de vie à Argences.
Écrire ce texte me donne une certaine nostalgie.

D'un autre côté, je dois avouer que j'ai toujours eu un esprit aventureux. Ce n'était pas juste la route que je voulais traverser, mais découvrir le monde. Partir à l'étranger a donc été pour moi une révélation. Le fait d'habiter dans une ville cosmopolite m'a ouvert non pas seulement à un autre pays, mais à un autre monde.
J'ai appris énormément des cultures des autres. Je partage ma vie avec des gens du monde entier et je trouve cette expérience enrichissante. Cela permet de s'ouvrir à une nouvelle manière de voir la vie et de la vivre à sa manière. J'ai compris que la culture française n'était pas la norme mais une possibilité parmi d'autres.

Par nature, il y a toujours eu des nomades et des sédentaires dans notre société. Certaines personnes s'épanouissent dans un environnement qu'elles connaissent bien et d'autres dans le voyage, la nouveauté. Alors je dirais, à toute personne qui se reconnaît dans cet esprit nomade : n'ayez pas peur. Essayez.
J'encourage vraiment les jeunes curieux d'aventure à voyager. On a aujourd'hui un tel accès au monde, ce serait dommage de ne pas en profiter et créer sa propre histoire.

La majorité

En 2023, vous avez choisi de nous accorder votre confiance pour impulser une véritable dynamique de changement.

Forte de ce mandat, notre équipe s'est engagée avec détermination à mettre en œuvre le programme annoncé et à tenir les engagements pris.

Deux années se sont écoulées — une période brève, mais riche en actions concrètes :

- Nos agents ont été replacés au cœur de l'action publique, dans un climat de confiance renouvelée.
- Une nouvelle dynamique festive a redonné vie à notre ville.
- Nos infrastructures ont fait l'objet de premiers travaux de rénovation (gymnase, vestiaires au stade René Maginier, etc.).
- Une restauration scolaire de qualité, authentique et respectueuse de nos enfants, a été mise en place.
- Nos aînés ont retrouvé des moments de rencontre et de convivialité.
- Nous avons pris la décision de rassembler les deux groupes scolaires en un seul, de réorganiser les locaux de façon plus fonctionnelle et d'en assurer une rénovation énergétique. Le choix d'une construction neuve aurait été plus coûteux et aurait sans doute nécessité un nouvel emprunt pénalisant les années futures.
- Des mesures ont été prises pour améliorer la circulation et la sécurité.

Les engagements sont tenus.

Nous sommes pleinement conscients que le chemin reste long et que de nombreux défis nous attendent encore.

Ils seront relevés, avec la même rigueur et le même sens du service public.

Nous restons pleinement à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter.

L'opposition

Sollicitée pour profiter d'une tribune libre dans ce bulletin, l'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.















LE MARCHÉ DES ANNÉES 1900















LE CLOS D'ARGENCES

DÉMARRAGE DES TRAVAUX

- En centre ville à 300 mètres à pied des commerces de centre ville
- 29 logements neufs
- Domaine entièrement sécurisé
- Logements livrés prêts à vivre et personnalisables
- Logements accessibles aux personnes à mobilité réduite





02 31 24 72 53 contact@lance-immo.fr

www.lance-immo.fr